S.A HOLDINGER
Société Anonyme au capital de 2 500 000 euros
Siège social 32 rue Pierre Sémard – 92320 CHATILLON
RCS NANTERRE 712 010 677

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2009

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
29 SEP 2009
DEPOT N° 27637

L'an deux mil neuf,
Le vingt trois septembre,
A 9 heures,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

En l'absence du Président du Conseil d'Administration, et en application des statuts, l'Assemblée est présidée par Mme SOULAT SANIAA

Mme SOULAT Hélène et Mme SOULAT Anne Sophie, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Mme Claudine Petiot est désigné comme secrétaire.

La Société EREC ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est Absente et excusée

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport présenté par les administrateurs restant en fonction,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

S.S C.P

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

· Lecture du rapport des administrateurs,
· Nomination, en vue de compléter l'effectif du Conseil, d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur décédé,
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport des administrateurs restant en fonction.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Pascal LAZZARINI, demeurant 34 rue d'Estiennes d'Orves – 92120 MONTROUGE, aux fins de compléter l'effectif du Conseil d'Administration devenue inférieur au minimum légal suite au décès de Monsieur Guy SOULAT, administrateur.

En conséquence, l'Assemblée décide que Monsieur Pascal LAZZARINI exercera ses fonctions pour une durée allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre, ... voix s'étant abstenues.

Monsieur Pascal LAZZARINI, absent à la réunion, a fait savoir par avance, ainsi qu'il apparaît sur le courrier en date du 18 septembre 2009 joint en annexe, qu'il accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre, ... voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs | Le Président | Le Secrétaire

Mr LAZZARINI Pascal
34, rue d'Estienne d'orves
92120 MONTROUGE

HOLDINGER SA
32, rue Pierre Semard
92320 CHATILLON

OBJET Acceptation d'un mandat d'Administrateur

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur, par la présente, de porter expressément à votre connaissance, mon acceptation du mandat d'Administrateur que vous voulez bien me confier au sein de la Société HOLDINGER SA, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

A cette fin, je déclare sur l'honneur n'être frappé d aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de m'interdire l'accès et l'exercice de ce mandat.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et vous assure de mon parfait dévouement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur

Le 18/09/2009

